



HAL
open science

L'ESS en tensions : entre institutionnalisation, inspiration et innovation

Eric Bidet, Nadine Richez-Battesti

► To cite this version:

Eric Bidet, Nadine Richez-Battesti. L'ESS en tensions : entre institutionnalisation, inspiration et innovation. XXIIIemes rencontres du RIUESS, L'ESS hors la loi Quels projets politiques pour l'ESS, CREAT, Université de Lorraine, May 2024, Metz, France. <hal-05027968>

HAL Id: hal-05027968

<https://hal.science/hal-05027968v1>

Submitted on 9 Apr 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

L'ESS en tensions : entre innovation, inspiration et institutionnalisation

Eric Bidet, Argumans/LMU
Nadine Richez-Battesti, Lest-Cnrs et AMU
Co-présidents ADDES

RIUESS 2024 Metz

Plan

- Questionnement et cadre d'analyse
- Méthodologie
- Premiers résultats et pistes d'ouverture

Notre question de recherche

- Caractériser la dynamique innovation-inspiration-institutionnalisation et son renouvellement dans l'ESS en s'intéressant aux **interactions observées aux frontières de l'ESS**
 - Une question déjà présente chez **Gide** (1900) avec sa présentation de l'économie sociale constituée d'une « nef centrale » entourée de « galeries collatérales » ou **Desroche** (1976) à travers son analyse des interfaces entre économie sociale et autres formes d'organisation (économie publique, organisations paritaires, économie domestique, entreprises capitalistes à participation salariale)
 - Nous posons cette question en référence aux concepts qui nous apparaissent structurants aujourd'hui : ceux d'**innovation sociale** et d'**institutionnalisation** pour interroger **les tensions** entre inspiration et récupération, ESSisation et banalisation ou instrumentalisation, isomorphisme et innovation sociale
 - Sur cette base, nous cherchons donc à identifier :
 - 1/ les **tensions** observées au sein des organisations de l'ESS et les **transformations** qu'elles engendrent
 - 2/ les **stratégies d'adaptation** mises en oeuvre abordées selon les caractéristiques de l'innovation sociale
 - 3/ les **sources d'inspiration** et parfois de **récupération**, à l'égard des **règles** et **pratiques** spécifiques des organisations de l'ESS.
- ⇒ Il s'agit donc de repérer les tensions, leurs confrontations, les ajustements qui en résultent et les stratégies mises en oeuvre.

Notre ancrage théorique

- Les organisations, plus particulièrement celles de l'ESS, sont soumises à des tensions qui modifient en permanence leurs propriétés et contribuent à leur transformation (champ de réflexion initié par Vienney).
 - Tensions internes façonnées par les collectifs qui en structurent l'organisation et la stratégie
 - Tensions externes du fait de la pression exercée par l'environnement et de parties prenantes élargies
- Dans une perspective néo-institutionnaliste, on porte le regard sur les **interfaces** ou **frontières** de l'ESS où les **porosités** sont des vecteurs **d'hybridation** et de **changement**.
 - Référence au modèle de **l'organisation hybride** combinant plusieurs **logiques institutionnelles** (Thornton et Occasio, 1999 ; Spear, 2011 ; Battilana et Lee, 2014 ; Doherty et al., 2014; Bertels et Lawrence, 2016 ; Greenwood et al., 2011 ; Maignan, 2018; etc.)
 - Référence à la **notion d'interface en géographie** = espaces de séparation, de changement, de rupture tels que frontière, littoral, zone intermédiaire, etc. qui constituent des **zones stratégiques favorisant l'échange et la régulation** (Brunet, 1993; Lévy et Lussault, 2003; Chapelon et al., 2008)

Méthodologie

- Focus sur deux secteurs :
 - le sanitaire et social
 - l'agro-alimentaire
- Nous questionnons les modèles de management et de gouvernance en lien avec les règles d'organisation et leurs effets à travers des études de cas (mutuelles de santé, associations sanitaires et sociales, Fermes partagées, SCIC agricoles, Biocoop, etc.)
- Travail mené dans le cadre de l'ADDES à partir d'une approche favorisant le dialogue acteurs-chercheurs par triangulation des données :
 - des entretiens informels préparatoires et une prise de note flottante dans le cadre de débats menés au sein de l'ADDES croisant expériences concrètes (des cas) et approches théoriques,
 - une littérature grise relative à différentes expérimentations menées en amont de la loi 2014 et depuis,
 - une relecture de données qualitatives (Chabaud et Germain, 2006) que nous avons accumulées conjointement dans le cadre de nos recherches respectives.

Nos premiers résultats

- **Identification de 2 modèles d'hybridation qui coexistent**
 - Hybridation à tendance capitaliste
 - Hybridation à tendance civique
- **Un double marqueur de différenciation**
 - Renouveler les modèles de gouvernance
 - Réhabiliter la question de la non lucrativité

Hybridation à tendance capitaliste

Certaines organisations de l'ESS (coopératives agricoles, mutuelles de santé, groupes associatifs, entrepreneuriat social) sont soumises à de fortes tensions ayant diverses origines : **pression concurrentielle ou actionnariale**, transformation des modes de **financements publics**, mise en œuvre de **réglementation nationale ou européenne**, injonction liée à la **mesure d'impact**. Ces tensions les poussent à intégrer dans leurs activités des principes les rapprochant de l'entreprise conventionnelle ou du secteur public (*isomorphisme institutionnel*).

On constate un résultat paradoxal : alors même qu'il est davantage reconnu (influence), le modèle d'ESS tend à être dilué ou récupéré dans les débats autour :

- De la participation à la gouvernance (en la limitant essentiellement aux salariés)

- Du partage de la valeur (sans prise en considération de la non lucrativité)

- De la mesure d'impact (mais solidarité marginale)

Ce paradoxe s'inscrit dans un contexte plus général visant à orienter le capitalisme vers un modèle plus « responsable » pour le rendre plus moral (RSE, sociétés à mission, entreprises à impact, etc.)

Hybridation à tendance civique

On observe *a contrario* l'émergence de nouvelles formes d'organisations, souvent portées par le statut de SCIC, qui associent un plus large éventail de parties prenantes et essaient de **concilier intérêt mutuel et intérêt général**, de **préserver les spécificités méritoires** de l'ESS (Bloch-Lainé) et de (ré)inventer de nouvelles façons d'aborder les **questions sociales et environnementales** (*innovation sociale*).

Dans le secteur agricole où l'ESS est historiquement très présente avec les coopératives agricoles traditionnelles ou des mutuelles telles que Groupama, cette orientation est incarnée par des modèles plus récents (Amap, foncière agricole, Biocoop, SCIC agrialimentaires comme Fermes partagées, etc.).

Dans le secteur sanitaire et social, émergence de SCIC dans le domaine de la santé, de centres de santé communautaires, innovations autour de l'habitat dans le secteur du handicap, etc.

Ce modèle s'appuie sur :

Un **renouvellement du modèle de gouvernance** traditionnel : on parle de gouvernance partagée, participative, hybride basée sur un sociétariat moins homogène permettant d'associer plus largement des parties prenantes hétérogènes, avec la volonté de **repenser les solidarités**, et **l'acceptation des tensions comme moteur des innovations produites**

Pour conclure et aller plus loin...

- **Une hybridation à tendance capitaliste dominante, une hybridation à tendance civique inspirante**
 - Enjeux de réhabiliter la non lucrativité et la gouvernance démocratique dans le champ sanitaire et social (ehpad par exemple) et de soutenir les innovations dans le champ de l'agriculture par les acteurs publics
- **Une institutionnalisation de l'ESS à différentes échelles (nationale, européenne, internationale) qui ouvre des perspectives mais un processus d'appropriation qui reste insuffisant**
 - À l'échelle des acteurs publics et des politiques publiques
 - Des OESS elles mêmes

=> *Beaucoup d'initiatives restent expérimentales et fragiles*
- **Pour aller plus loin : Faire du paradoxe de performance un moteur ?**
 - Le potentiel d'exploration (innovation) de l'ESS suppose pour se déployer de renforcer le paradoxe de performance (buts et processus de l'organisation) en affirmant l'opposition entre performance civique et performance capitaliste
 - Une performance civique centrée sur la **diversité des intérêts** des parties prenantes externes et internes et la **mise en débat** comme moyen de développer des alternatives structurantes et de les légitimer
- **A défaut de ce dépassement :**
 - Des **stratégies de récupération** par les organisations dominantes opèrent (tensions autour de l'inspiration) amoindrissant ainsi le pouvoir transformateur de l'ESS et de ses pratiques propres (logique d'innovation), voire la fragilisant.